

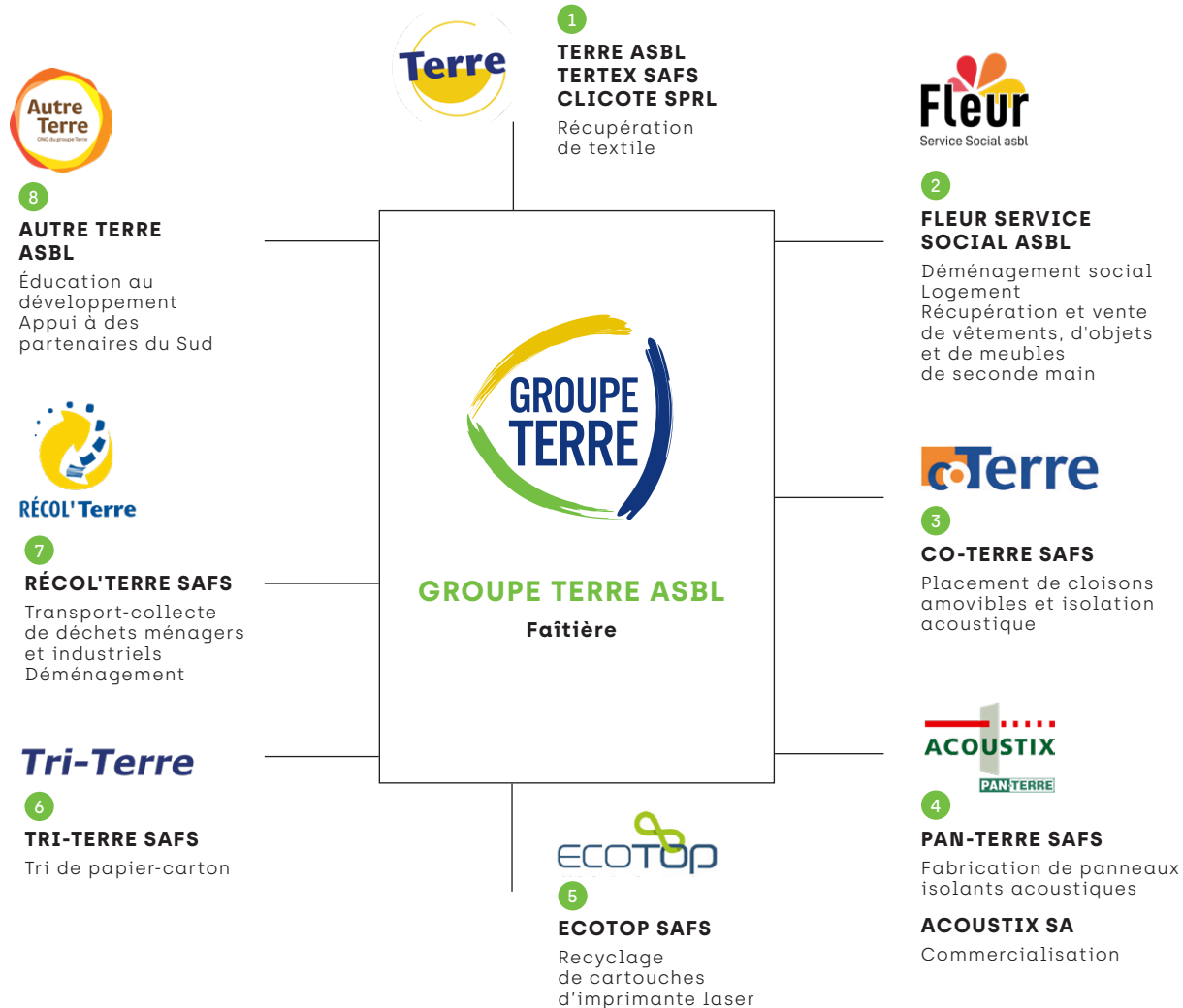


# RAPPORT ANNUEL

2018

# LE GROUPE EN UN COUP D'ŒIL

2018



**1** **TERRE ASBL TERTEX SAFS CLICOTE SPRL**

18 350 tonnes de vêtements collectés

**VALORISATION DU TEXTILE TRIÉ**

- déchets: 17%
- recyclage: 28%
- réutilisation: 55%

**2** **FLEUR SERVICE SOCIAL ASBL**

16 personnes hébergées

**3** **CO-TERRE SAFS**

226 chantiers réalisés

**4** **PAN-TERRE SAFS ACOUSTIX SA**

157 000 m<sup>2</sup> d'isolant acoustique vendus

**5** **ECOTOP SAFS**

60% de CO<sub>2</sub> économisé grâce aux cartouches Ecotop

**6** **TRI-TERRE SAFS**

48 480 tonnes de papier-carton trié

**7** **RÉCOL'TERRE SAFS**

16 944 tonnes de papier-carton récupérées

2 138 tonnes de PMC récupérées

16 357 tonnes de verre récupérées

**8** **AUTRE TERRE**

960 654 € transférés pour le soutien de projets de développement dans le Sud

**424** travailleurs et travailleuses au 31/12/2018

**269** travailleurs et travailleuses en insertion

**32h** de réunion-formation à la gestion participative



# CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

En 1995, la Belgique a légiféré pour permettre aux entreprises d'adopter une finalité sociale dans leur disposition statutaire. À l'époque, le groupe Terre a milité pour faire aboutir la mesure. Nos partenaires latino-américains nous avaient permis de découvrir cette avancée dans le droit péruvien et nous avaient convaincus de l'utilité de la transposer dans le droit belge. Une fois la mesure intégrée dans les textes de loi, nous avons mis un certain temps à y conformer nos entreprises. En effet, nous estimions que le volet gestion participative était insuffisamment précisé. Par la suite, d'autres états européens prirent notre pays en exemple.

Durant cette législature, le ministre de la Justice a réformé le code des sociétés. Il a voulu simplifier le cadre législatif pour faciliter la liberté d'entreprendre. L'objectif était louable en soi, mais il cachait des effets pervers. En effet, dans la réglementation précédente, moyennant

le respect de conditions strictes, toute forme de société commerciale [coopérative, société anonyme, société privée à responsabilité limitée, etc.] pouvait adopter une finalité sociale. Maintenant, seules les coopératives peuvent le faire contre un simple agrément. En procédant de la sorte, M. Geens a ramené la portée du dispositif d'universelle à marginale. Enfin, comme si ce n'était pas suffisant, il a intégré les ASBL dans le code des sociétés, réduisant ainsi le droit de s'associer à un simple droit de commercer. Devant la faible mobilisation des fédérations d'économie sociale sur la question, le groupe Terre, à la Don Quichotte, a publié une carte blanche relayée par le Soir dans son journal du 28 juin.

En 2018, les gens sont descendus régulièrement dans la rue pour réclamer des actions en faveur de la planète et des droits sociaux, mais aussi plus de démocratie directe. À ce titre, la Suisse

est citée en exemple et fait exception avec ses référendums d'initiative citoyenne. Au sein de l'économie sociale, plusieurs entreprises revendiquent un cadre légal adapté à leur modèle de concertation sociale. Là aussi, il y a besoin de plus de démocratie directe. Comme M. Geens, les organisations syndicales refusent toute ouverture. À l'instar de l'exception helvétique, aux Pays-Bas, le conseil économique et social a accordé des dérogations à quelques entreprises participatives.

Loin de ces préoccupations, Facebook a été sous les feux des projecteurs pour ne pas avoir préservé les données personnelles de ses utilisateurs. Dans une mise en scène bien orchestrée, Mark Zuckerberg a présenté des excuses devant le Sénat américain et le Parlement européen. Il n'a subi aucune sanction. Ce show médiatique couvre une réalité grandissante : les conseils d'administration des multinationales deviennent les véritables gouvernements de la planète.

Ils peuvent ainsi maximiser leur profit parfois même en se targuant d'une pseudo-responsabilité sociétale.

Là est tout le paradoxe. D'un côté, des citoyens et des travailleurs revendiquent de nouveaux modèles participatifs pour le respect du plus grand nombre et de leur environnement. De l'autre, le lobby des puissants manœuvre subtilement à leur seul profit en influençant nos représentants. Évidemment, je grossis le trait pour bien marquer la différence. Dans les années 80, l'équipe de football des Corinthians, par son organisation en démocratie directe, a servi de tremplin au renversement de la dictature militaire brésilienne. Sous l'antiquité, la Démocratie athénienne permit de surmonter une grave crise sociale et politique. Ne dit-on pas que celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre ? De notre côté, nous garderons ces exemples comme des phares.

**William Wauters**  
Président de Groupe Terre asbl



# DES ENTREPRISES RÉUNIES AUTOUR DE MÊMES VALEURS



## LE DIALOGUE

Au sein des entreprises participatives, le dialogue permet aux travailleurs de trouver et de décider d'orientations respectueuses de l'intérêt du plus grand nombre. Ce fonctionnement est une alternative réaliste, citoyenne et efficace au modèle dominant. Sa reconnaissance légale est une condition à son développement.



## La démocratie directe, ciment de la concertation sociale au sein du groupe Terre

Les entreprises du groupe Terre sont gérées de manière participative en démocratie directe. Ce mode de gestion se base sur **trois postulats** :

### 01

**Tous les travailleurs ont des capacités pour participer à la gestion de leur entreprise**

Le groupe Terre **implique directement l'ensemble de ses travailleurs** dans le débat et la prise de décisions qu'elles soient opérationnelles, stratégiques ou politiques.

### 02

**L'éducation et la formation renforcent les compétences pour participer.**

Un programme d'éducation permanente (32 heures par an) soutient le travailleur dans sa démarche de participation: critique des informations reçues, prise de parole, confrontation des idées, prise de décision collective...

### 03

**Grâce à leur diversité et à leur complémentarité, la mise en commun des capacités favorise l'émergence d'idées, permet la poursuite des finalités sociales, renforce la qualité de gestion.** Cette mise en commun se fait dans le cadre de lieux d'information et de décision définis :

#### Réunion chiffres et lettres

- 1 par mois
- Partage de l'information
- Par exemple: Quels sont les résultats de chaque entreprise du groupe, trimestre après trimestre ?

#### Réunion de secteur

- 1 par mois
- Gestion opérationnelle
- Par exemple: Quel camion acheter pour la collecte de textile ?

#### Réunion thématique

- 1 tous les 2 mois
- Débat sur des questions sociétales
- Par exemple: Le travail, outil d'émancipation ou d'aliénation ?

#### Grande réunion

- 1 par an
- Gestion stratégique
- Par exemple: Quel sera l'impact de la digitalisation sur notre travail ?

#### Assemblée générale

- min. 1 par an
- Décisions stratégiques et politiques de groupe
- Par exemple: Vers quels secteurs se tourner pour continuer à créer des emplois pour des personnes peu ou pas qualifiées ?



## Un cadre légal pour la concertation sociale en démocratie directe au sein des entreprises

### UNE GESTION PARTICIPATIVE INDISPENSABLE POUR LES ENTREPRISES CITOYENNES

Nos entreprises contribuent à l'émergence d'un monde où chaque être humain pourra vivre dignement. Elles ne sont pas uniquement des outils de production de biens et services. Elles sont des lieux de vie visant le respect des gens et de leur environnement.

En leur sein, les travailleurs sont les garants de cette visée. Cette responsabilité, ils ne peuvent la déléguer. Le rôle des organisations syndicales doit y être réinventé, notamment pour veiller au respect de la démocratie directe.

### UNE ADAPTATION DE LA LOI POUR DONNER UN SOUFFLE NOUVEAU À NOTRE DÉMOCRATIE

La concertation sociale au sein des entreprises est réglementée par la loi et basée sur la représentativité. Elle n'est pas adaptée à celles qui impliquent directement tous les travailleurs dans leur gestion. Depuis 2012, avec d'autres acteurs de l'économie sociale, le groupe Terre milite pour une adaptation du cadre légal.

2012

Une dizaine d'entreprises belges mutualisent leurs pratiques et élaborent le guide du gouvernement participatif des entreprises.

2015

Le groupe Terre rejoint l'Union des SCOP Wallonie-Bruxelles, fédération de défense des intérêts des entreprises participatives.

2018...

Nous mobilisons toutes les forces vives, y compris les organisations syndicales, pour obtenir la reconnaissance de la gestion participative.

2013

Projet européen RE:DIALOGUES: des recommandations sont déposées au Parlement Européen, à destination des acteurs du dialogue social européen.

2017

Découverte de la législation néerlandaise qui prévoit une dérogation au conseil d'entreprise classique lorsque l'entreprise fait la preuve qu'un système de concertation équivalent est en place.



## Notre responsabilité : l'intérêt général

Le groupe Terre met en œuvre des activités utiles à la société concrétisant à la fois une visée :

- **sociale** : insertion par le travail, accompagnement de personnes en situation de précarité, déménagement social, mise à disposition de biens pour des personnes à faible pouvoir d'achat
- **environnementale** : récupération de biens réutilisables et recyclables, agroécologie
- **éthique** : respect des sept critères de l'économie sociale<sup>2</sup>, éthique dans la récolte de fonds

## Développer notre responsabilité sociale

### POLITIQUE DU PERSONNEL PLUTÔT QUE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Parler de gestion des ressources humaines, cela revient à considérer l'être humain comme une simple ressource au même titre que les autres ressources d'une entreprise. Ce n'est pas le choix fait par le groupe Terre. Plutôt que de faire de la GRH, nous développons une politique du personnel centrée autour de l'accompagnement de chaque travailleur dans son parcours professionnel. Ainsi que l'a souhaité l'Assemblée Générale, elle doit s'inscrire dans le but social et contribuer à sa réalisation, notamment en préservant les valeurs humaines, en favorisant l'égalité des chances et en renforçant la gestion participative.



LA RESPONSABILITÉ

Deuxième socle de nos organisations, la valeur de responsabilité ancre l'intérêt général dans nos débats et décisions. Collectivement et individuellement, quel que soit le parcours des personnes, elle participe à la construction de solutions démocratiques.

<sup>2</sup> tels que définis dans la *Déclaration finale des organisations européennes de l'économie sociale*, CEP-CMAF, 20 juin 2002



La reconversion des travailleurs du secteur mécano-soudure à Charleroi en est une belle illustration. En 2018, Co-Terre safs a décidé de recentrer ses équipes de production sur le développement de son secteur placement. Ce choix stratégique impliquait l'arrêt du secteur mécano-soudure, malmené depuis quelques années par un environnement sans cesse plus compétitif.

Ce changement stratégique concrétise pleinement les finalités de la politique du personnel :

- pérenniser l'entreprise sur des marchés lui permettant de réaliser le but social du groupe ;
- permettre à ses travailleurs de construire des perspectives d'avenir stables et sereines.

Ce processus collectif a débouché sur la création d'un nouveau secteur placement sur le site de Couillet. L'équipe anciennement active dans le domaine de la mécano-soudure s'est formée à ces nouveaux métiers avec succès.



## LE TRAVAIL, CADRE UTILE POUR DES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION

Dans notre société fortement articulée autour du travail, celui-ci est une condition indispensable à l'insertion. Au cours d'une vie, il peut arriver de se retrouver dans des situations de décrochage. Le projet des entreprises d'insertion est d'accompagner les personnes en décrochage et de les former en vue d'un emploi stable. Pour mener à bien cette mission, il est indispensable de maintenir des dispositifs régionaux ambitieux.

## LES AIDES STRUCTURELLES : UN SOUTIEN INDISPENSABLE POUR L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

Le marché impose aux entreprises de se réinventer régulièrement. C'est un défi supplémentaire pour celles qui visent l'insertion par le travail. Des dispositifs d'aide structurelle sont indispensables pour leur permettre de réaliser leur mission sociale tout en restant compétitives.

Au sein du groupe Terre, cela concerne près de 300 travailleurs, notamment dans le cadre de nos métiers de récupération des textiles usagés et du papier-carton ainsi que du reconditionnement de cartouches d'encre.

En outre, le groupe Terre a opté pour une insertion socioprofessionnelle durable. Les emplois générés par ces activités se veulent pérennes et proposent aux personnes qui les occupent une stabilité professionnelle.

Les enjeux liés à des mesures structurelles telles que la mesure « SINE », finançant le parcours d'insertion, ou les Aides de Promotion à l'Emploi (APE) sont cruciaux pour le groupe Terre et pour les entreprises d'insertion en Région Wallonne.



## DES CLAUSES SOCIALES EN FAVEUR DE L'INSERTION

Fost Plus prend en charge la promotion, la coordination et le financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique. L'article 13 de l'accord de coopération interrégional du 4 novembre 2008 lui impose de garantir et de développer les emplois dans les associations ou sociétés à finalité sociale qui, conformément à leur objet social, sont actives dans ce domaine.

C'est dans ce cadre que Fost Plus a conclu avec Tri-Terre safs un contrat d'acquisition pour l'intégralité du papier-carton ménager collecté sur le territoire d'Intradel. Celui-ci court jusqu'à fin 2020. Suivant une procédure négociée, il prévoit une révision du prix d'achat tous les deux ans. Elle est basée sur la moyenne des prix d'attribution des appels d'offres organisés par Fost Plus en Belgique. Ce mécanisme a été validé par la commission interrégionale des déchets d'emballage puis notifié à l'Europe - respect des règles de concurrence oblige.

Au cours des ans, l'ajustement biennuel est devenu de plus en plus difficile à tenir. En effet, certains concurrents ont mis en place des mégacentres de tri complètement automatisés. Ils tournent 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Le gain de productivité leur permet d'offrir des prix plus élevés lors des appels d'offres, impactant à la hausse la moyenne belge.

Lors de notre dernier échange sur la question avec Fost Plus et Intradel, nous avons fait part de nos difficultés à suivre cette évolution. Nous avons ensuite demandé à revoir les conditions de mise en œuvre de l'article 13 de manière à pouvoir continuer notre mission d'insertion par le travail. Des pistes existent. On peut citer, pour exemple, une mise en concurrence en 2021 avec l'intégration d'une clause

sociale valant pour 20 % des points dans l'attribution du marché. Il nous reste une année pour convaincre Intradel et Fost Plus.

## Développer notre responsabilité environnementale

### DES MÉTIERS AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Les entreprises du groupe sont actives principalement dans le secteur de l'environnement. Elles s'occupent de :

- récupération de textiles usagés
- récupération de biens du quotidien
- récupération de papier-carton
- transport et collecte de déchets
- reconditionnement de cartouches d'encre
- production de panneaux d'isolation acoustique à base de papier recyclé
- agroécologie

### UNE OFFRE DE SECONDE MAIN EN ÉVOLUTION

L'ouverture d'un magasin boulevard Poincaré à Liège courant de l'année 2018 participe à une évolution continue de l'offre locale de biens de seconde main. Ce point de vente regroupant du textile, des livres, des objets du quotidien et des meubles cherche à proposer une offre plus diversifiée sur une plus grande surface.

L'originalité de ce projet lancé par Terre asbl est de permettre aussi à d'autres entreprises d'économie sociale et solidaire, Autre Terre asbl et Fleur Service Social asbl, de fournir ce lieu en produits de seconde main de qualité. Après les Boutiques et les Factory Shopping, voici l'émergence d'une grande surface multipartenaire.



## L'ÉCONOMIE SOCIALE À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

Dans une **économie mondialisée et circulaire**, les matières de récupération sont devenues les principales ressources. La course pour en devenir le détenteur est lancée et déjà terminée pour certains flux. Dans ce contexte, une taille critique est indispensable. Pour l'atteindre, des entreprises d'économie sociale européennes, dont Terre asbl, ont créé **TESS (Textile within Ethics, Solidarity and Sustainability)**, groupement européen d'intérêt économique (GEIE).

Une fois le groupement créé, la première étape fut de construire et d'opérationnaliser la collaboration entre les différentes organisations partenaires européens : Vestisolidal à Milan en Italie, Formacio i Treball à Barcelone en Espagne, Le Relais Est à Wittenheim en France, Terre asbl et Oxfam Solidarité en Belgique.

L'année 2018 fut consacrée au volet Sud du plan stratégique avec l'engagement d'un business développer pour l'Afrique. Au départ du Burkina Faso, la personne recrutée aura un double objectif : d'une part, consolider les ventes de vêtements de seconde main en Afrique, et, d'autre part, accompagner des entrepreneurs dans le développement de centres de tri d'économie sociale et solidaire.

## Développer notre responsabilité éthique

### LE LABEL SOLID'R

La récupération et le réemploi de matières ou d'objets ont été initiés à grande échelle dans les années 1950 par des organisations d'économie sociale poursuivant un but humanitaire et/ou social. La récupération, le tri, la réparation et la valorisation dans un cadre d'économie solidaire permettent ainsi d'offrir un emploi valorisant à de nombreux travailleurs de faible qualification et de réinjecter entièrement les marges générées dans des objectifs sociaux.

La Fédération RESSOURCES a mis en place le **label Solid'R** afin de distinguer les entreprises qui s'engagent au respect volontaire de règles éthiques et solidaires et à leur contrôle par un organisme



indépendant. Ces règles correspondent aux sept critères de la Conférence Européenne Permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations [CEP-CMAF] :

- primauté de la personne et de l'objet social sur le capital
- adhésion volontaire et ouverte
- contrôle démocratique par les membres (à l'exception des fondations, qui en sont dépourvues)
- conciliation des intérêts des membres et des usagers, d'une part, et de l'intérêt général, d'autre part
- défense et application des principes de solidarité et de responsabilité
- autonomie de gestion et indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics
- affectation de la majeure partie des excédents à la réalisation d'objectifs qui favorisent le développement durable et servent les prestations pour les membres et l'intérêt général

Ainsi, les citoyens qui souhaitent se défaire de biens au profit d'un projet de solidarité, ont la certitude que ces biens seront revalorisés dans cet objectif. Au sein du groupe, Terre asbl et Fleur Service Social asbl sont labellisées Solid'R.

Depuis sa création, le groupement européen d'intérêt économique TESS a comme priorité d'entreprendre avec une ligne de conduite éthique forte. Pouvoir bénéficier du label Solid'R est la meilleure bannière afin de garantir ses spécificités tant auprès du public qu'auprès de futurs membres du GEIE.

La fédération Ressources, détentrice du label Solid'R, a mis en place les conditions nécessaires pour permettre l'internationalisation de celui-ci. En 2018, Consorzio farsi prossimo en Italie et Le Relais Est en France ont été auditées et certifiées par Ethibel.

## UNE ÉTHIQUE DANS LES RÉCOLTES DE FONDS

Des organisations sociales et humanitaires « faisant appel à la générosité du public », ont constitué, le 6 juin 1996, une association sans but lucratif, « Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds » et adopté un Code Ethique<sup>3</sup>. Cette Association dispose d'un organe de contrôle défini par le Règlement d'ordre intérieur : c'est le premier dispositif complet et auto-régulateur des aspects éthiques de la récolte de fonds dans notre pays.

Au sein du groupe Terre, Autre Terre asbl est membre de l'Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. L'AERF procure à la population belge des garanties de qualité morale dans les récoltes de fonds ainsi que la transparence des comptes.





© E. Denis - Ville de Liège

Le début de nos activités remonte à 1949, dans l'immédiat après-guerre. Quelques amis décident d'unir leurs efforts pour **aider ceux qui sont dans le besoin** : reconstruire un toit, trouver de quoi loger ou chauffer une famille, etc. Le projet Terre naît d'une association de fait. Ses fondateurs ont inscrit la solidarité dans nos gènes. Elle est le fil rouge de notre histoire.



LA SOLIDARITÉ



## La solidarité dans nos gènes

Au quotidien, nous la cultivons par :

- la volonté de créer des **postes de travail** pour des personnes éloignées de l'emploi
- le développement de **logement** pour un public précarisé
- des **partenariats** avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire

## Développer des actions de solidarité en Belgique

### LE DROIT AU LOGEMENT

Bénéficier d'un logement est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant, pour beaucoup, c'est un combat de tous les jours. Le groupe Terre veut contribuer à la mise en œuvre du droit à un **logement décent**, mais aussi **accompagner les personnes les plus démunies** en leur offrant une aide à la resocialisation.

Fleur Service Social asbl a pour mission d'accompagner les personnes en situation de précarité dans la (re)construction de leur projet de vie. Une des priorités de l'association est de leur donner l'accès à un logement décent et durable via sa maison d'accueil implantée dans le quartier de Saint-Léonard à Liège. En 2018, seize personnes ont été hébergées.

Le groupe Terre ambitionne de développer des projets similaires en réhabilitant ses anciens sites d'exploitation.

### HUMANISER LA VILLE

Certaines personnes vivent dans la rue. Tendre la main et leur redonner un peu de dignité sont des gestes simples qui, souvent, redonnent confiance et permettent d'aller de l'avant. C'est dans cette optique que les « Sentinelles de la Nuit »<sup>4</sup> ont sollicité Groupe Terre asbl et Fleur Service Social asbl pour implanter des **casiers solidaires** dans le cœur de Liège. L'objectif est de permettre aux Sans Domicile Fixe d'y déposer leurs effets personnels.

En 2018, douze premiers casiers ont été installés sur deux sites pilotes en collaboration avec la Ville de Liège, le CPAS de Liège et le Relais Social du Pays de Liège. Douze personnes ont bénéficié de ces casiers. Débarrassées de leur barda, elles peuvent circuler librement, sans être immédiatement identifiées comme des SDF ou risquer de voir disparaître le peu qu'elles ont.

Cette première année de fonctionnement débouche sur un bilan positif : des conditions de vie moins inconfortables pour les personnes, des sites propres et des casiers fonctionnels. Sur base de ces constats, nous espérons que les autorités communales partageront notre volonté de poursuivre le projet, en installant de casiers supplémentaires dès l'année prochaine.





## PARTICIPATION À LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le 17 octobre, des travailleurs de différentes entreprises du groupe ont participé à la marche organisée dans le cadre de la **Journée mondiale de lutte contre la Pauvreté**. Munis de drapeaux arborant le slogan « Vivre dignement », ces travailleurs montraient par leur présence qu'une entreprise peut avoir une finalité d'intérêt général. L'entreprise à but social est en effet le moyen que nous avons choisi pour permettre à un maximum de personnes de vivre dignement.

La participation à cette marche est venue compléter plusieurs réunions-formations consacrées à la thématique d'une vie digne. Notre programme d'éducation permanente vise à proposer aux travailleurs du groupe une réelle implication citoyenne au sein de leur entreprise, mais également dans le monde qui nous entoure.



## Développer des actions de solidarité à l'international

### UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

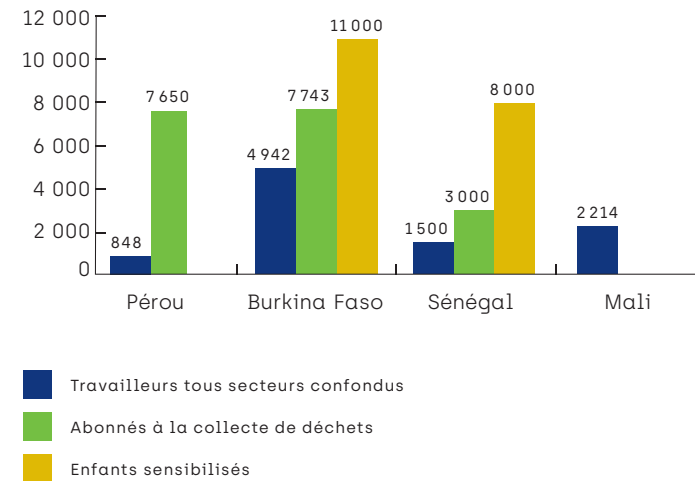
Notre objectif est de réduire les inégalités à travers le développement d'activités économiques durables et de permettre à des populations défavorisées d'améliorer leur qualité de vie ainsi que d'acquérir davantage d'autonomie par :

- le soutien technique et financier à des acteurs de l'économie sociale et solidaire
- le renforcement de capacités et l'échange de bonnes pratiques
- la création d'emploi dans les secteurs de l'agroécologie et de la gestion des déchets

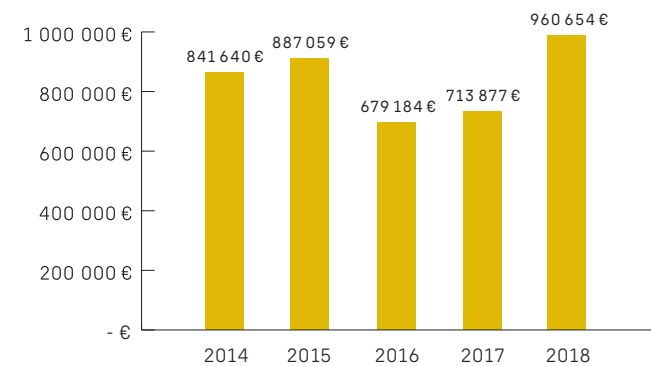
Au sein du groupe, Terre asbl – via le groupement européen TESS GEIE – et Autre Terre asbl mettent en œuvre cette démarche.



## Nombre de personnes directement touchées par nos actions



## Transfert de fonds vers les partenaires sud





## LE TRAVAIL EN RÉSEAU : LEVIER INDISPENSABLE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

SOS Faim, Îles de Paix et Autre Terre travaillent de concert autour d'un **programme commun appelé SIA**. En 2018, les trois ONG se sont principalement attelées au suivi-évaluation du travail réalisé dans nos zones d'intervention partagées, mais également à une série d'échanges de pratiques entre partenaires. Des visites thématiques entre des coopératives au Pérou et au Burkina Faso, des moments de réflexion en Belgique sur l'agroécologie...

Nous noterons également la participation de Fulgence Yameogo, représentant de notre partenaire « le Baobab », à l'édition 2018 du Festival de Films « Alimenterre » coordonné à Bruxelles par SOS Faim et à Liège par Autre Terre. Avec ses deux partenaires SIA, notre ONG a également contribué au « Baromètre des agricultures familiales 2018 ».

Enfin, nous avons tous les trois participé aux prémices de la création d'un réseau international sur la thématique de l'agriculture familiale durable qui regroupe des ONG et des organisations de producteurs venant du Burkina Faso, du Congo, du Sénégal, de Belgique, d'Italie, du Canada, du Pérou et de Bolivie...

Pour pouvoir accompagner au mieux ses partenaires du Sud, Autre Terre ne cesse de tisser des liens forts avec d'autres organisations qui lui permettent d'affiner ses domaines d'expertise et d'améliorer ses actions.

## UNE SITUATION CRITIQUE AUX PHILIPPINES

Le 7 novembre 2018, nous apprenions avec énormément de tristesse l'assassinat de Ben Ramos, victime d'une expédition punitive. Directeur de notre association partenaire philippine « PDG » et grand défenseur des droits des paysans sans terre aux Philippines, Ben Ramos était un homme déterminé et entièrement dévoué à la cause des paysans sans terre. Il avait mis en œuvre, grâce à PDG, un réseau de soutien et d'appui aux paysans afin qu'ils puissent défendre leurs droits, récupérer des terres et mettre en place une agriculture saine et rémunératrice.

Autre Terre a travaillé en partenariat avec PDG de 1996 à 2004 pour soutenir une filière de production et de transformation de riz local à destination des familles les plus démunies de l'île de Negros. Depuis lors, les contacts ne se sont jamais rompus et Autre Terre continue à accompagner PDG dans ses différents combats.



# LES ENJEUX DE DEMAIN

  
CÉLÉBRER LE 70<sup>E</sup>  
ANNIVERSAIRE  
DU GROUPE TERRE

En 2009, lors de notre soixantième anniversaire, nous étions heureux et fiers de dire que nous étions 286 travailleurs au sein du groupe Terre. Nous vivions une crise financière qui allait marquer cette dernière décennie.

Dix ans plus tard, plus d'une centaine de personnes nous ont rejoints et nous sommes passés de sept à douze sociétés actives dans le groupe. Quelle belle réponse à la crise financière !

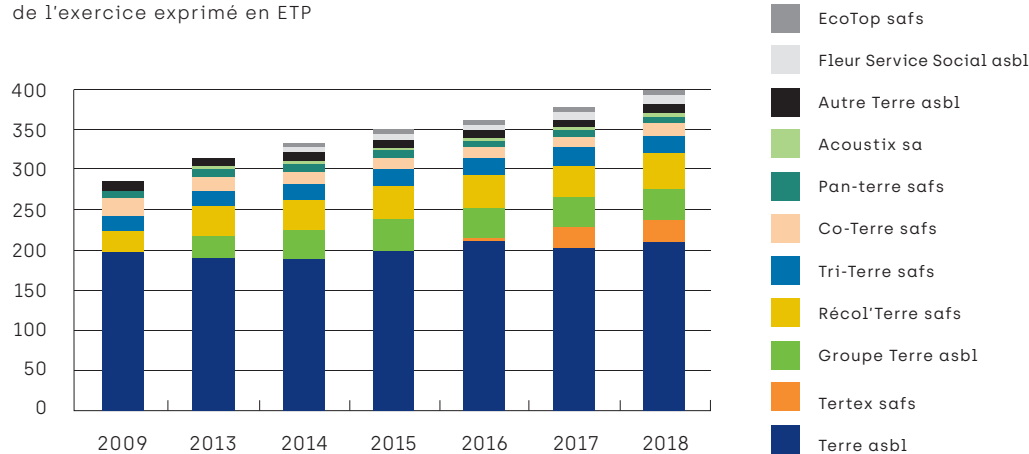
Durant cette année 2019, nous fêterons nos 70 ans avec les travailleurs, nos sympathisants et ceux qui nous ont permis d'être là aujourd'hui. Nous prendrons le temps du souvenir, nous cultiverons aussi ce qui a fait et ce qui fait de nous cette **aventure populaire de développement** qu'est le groupe Terre.

Cet anniversaire doit aussi être le ressort pour continuer à se battre pour vivre dignement. Créer de l'emploi local pour des personnes moins qualifiées, promouvoir notre démocratie directe en entreprise seront nos meilleurs outils pour y arriver.



## Évolution de l'emploi au sein du groupe Terre

Effectif moyen au cours de l'exercice exprimé en ETP



Jusqu'à présent, le groupe Terre a trouvé des réponses pour continuer sa marche en avant. Il est néanmoins nécessaire de se mettre dans une dynamique prospective et de mieux cerner ce que l'avenir pourrait nous apporter.

Depuis une année, l'assemblée générale du groupe Terre a entamé un chantier concernant **les métiers que nous pourrions proposer demain**. Ce travail a débouché sur trois axes d'investigation :

- les métiers liés à la **terre** (maraichage, conserverie...);
- les métiers de **services à la personne** (aide à domicile, aux personnes du troisième âge...);
- les métiers dans le secteur la **réutilisation** (boutiques vintage, vente en ligne de biens de seconde main...)

Trois groupes de travail exploreront et analyseront chaque thématique avec comme objectif de revenir avec des projets pilotes à expérimenter.

La mondialisation, la robotisation et la digitalisation sont des réalités qui déstructurent les activités de type industriel pourvoyeuses d'emplois locaux pour des personnes peu ou pas qualifiées. Nos activités sont impactées par cette évolution.

PROPOSER DEMAIN DE NOUVEAUX MÉTIERS



01

### Au niveau européen

Le groupe participe à l'échange de bonnes pratiques entre partenaires européens et promeut l'adoption d'un cadre réglementaire favorable aux entreprises d'économie sociale. Via le Réseau des Entreprises Sociales, le Réseau Européen des Entreprises d'Insertion (ENSIE) et Social Economy Europe, le groupe a soutenu l'élaboration du plan d'action pour l'économie sociale adressé aux futurs parlementaires européens et est intervenu comme expert lors d'un projet d'échange de pratiques de gouvernance participative.

02

### Au niveau fédéral

Via l'Union des SCOP, ConcertES et le Conseil National de la Coopération, il a suivi de près les discussions sur l'adoption du nouveau Code des Sociétés et Associations. Il a plaidé pour un maintien de la Société à Finalité Sociale et la reconnaissance des Coopératives de Travailleurs Associés. Malheureusement, ces deux demandes n'ont pas été rencontrées. Avec la disparition de la Société à Finalité Sociale et son remplacement par un agrément « Entreprise Sociale » uniquement accessible aux sociétés coopératives, le groupe devra probablement adapter la structure juridique de certaines de ses entités.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

À travers sa participation dans différents réseaux d'entreprises d'économie sociale, le groupe Terre s'implique dans la construction d'un environnement social, économique et culturel favorable au développement des entreprises sociales participatives.



# 03

## Au niveau wallon

La réforme APE a fait l'objet de toutes les attentions du groupe, soucieux de maintenir le niveau d'emplois, en particulier pour les personnes peu qualifiées. Cela s'est notamment concrétisé par des prises d'informations avec Atout EI et la Fédération des ONG, ainsi que par la participation du ministre wallon de l'Économie Pierre-Yves Jeholet à la réunion Chiffres & Lettres du mois de septembre. Faute de majorité au Parlement Wallon, cette réforme n'a pas vu le jour lors de cette législature. Néanmoins, le groupe continuera à être vigilant sur la question des APE, qui pourrait être remise sur la table par le prochain gouvernement wallon.

D'autre part, le groupe a veillé via Ressources, atout EI et ConcertES au maintien de la mesure SINE, essentielle pour garantir le maintien à l'emploi des personnes peu qualifiées.

# 04

## Au niveau bruxellois

Le groupe a suivi et contribué directement ou via l'Union des SCOP aux travaux d'élaboration de l'Ordonnance relative à l'agrément et au soutien de l'entrepreneuriat social. À travers une enquête et des groupes de travail, il a soutenu les critères d'autonomie de gestion, de gouvernance démocratique et de finalité sociale. Cette Ordonnance a été adoptée en juillet 2018. Le groupe suit maintenant de près la construction et la mise en œuvre de la stratégie bruxelloise de développement de l'économie sociale.



Pour chacune des sociétés du groupe, il est important de pouvoir dialoguer efficacement avec son environnement direct (cibles commerciales, grand public, experts, donateurs...)

D'autre part, le groupe Terre est engagé dans une démarche d'éducation permanente à l'attention de ses travailleurs, mais également du grand public.

Ces constats nous ont menés à adapter certains outils de communication. Le journal Terre a fait son temps et laisse place à une nouvelle mouture, portée par notre ONG Autre Terre, mettant spécifiquement l'accent sur nos projets Sud.

L'information concernant notre projet pour vivre dignement par l'entreprise solidaire, nos actions d'éducation permanente, les événements majeurs de nos entreprises seront diffusées ou relayées via notre nouveau site web [www.grouperterre.org](http://www.grouperterre.org) et les réseaux sociaux de Groupe Terre asbl. Cette réalité digitale ne nous dispensera certainement pas de rencontres bien réelles avec nos publics. L'organisation du colloque « La mondialisation, nouvelle opportunité pour l'économie sociale et solidaire ? » qui s'est tenu début 2019 en est un bel exemple.

# 05

## Aux niveaux wallon et bruxellois

Le groupe a suivi via Ressources tous les travaux en faveur de l'emploi d'insertion et de la mise sur le marché de biens de qualité à prix démocratique



## COMMUNIQUER AVEC LES OUTILS DIGITAUX

La communication digitale est une réalité qui doit nous permettre de renforcer les actions que nous menons déjà pour dialoguer avec divers publics en contact avec nos entreprises.

<sup>i</sup> Nombre de travailleurs exprimé en équivalent temps plein.



**GROUPE  
TERRE**



**Éditeur responsable:**  
Groupe Terre asbl  
Rue de Milmort, 690  
B-4040 Herstal  
+32 (0)4 240 58 58  
info@groupe terre.org  
www.groupe terre.org

**Coordination:**  
Geneviève Godard

**Création graphique:**  
Studio fiftyfifty

**Impression:**  
KLIEMO S.A.

**Photos:**  
© Groupe Terre asbl

Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations parus dans ce rapport d'activités est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et/ou des ayants droit au copyright.